

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Drôme
DIPER 1^{er} degré
Cité Brunet - BP 1011
26015 VALENCE CEDEX
04 75 82 35 49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

DEMANDE BONIFICATION POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINT (RC)

A retourner avec les justificatifs demandés à la DIPER avant le jeudi 19 mars 2020

Attention : ne concerne pas les entrants dans le département à la rentrée 2020

NOM.....

PRENOM.....

AFFECTATION 2019-2020.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

COURRIEL.....

TELEPHONE.....PORTABLE.....

LA SITUATION FAMILIALE EST APPRECIEE AU PLUS TARD LE 1^{er} SEPTEMBRE 2019 :

MARIÉ(E) au plus tard le 01/09/2019 ☞ *joindre la photocopie du livret de famille*

PACSÉ(E) au plus tard le 01/09/2019 ☞ *joindre récépissé délivré par le tribunal*

NON MARIÉ(E) ayant reconnu un enfant né et reconnu par les deux parents au plus tard le 01/09/2019
☞ *joindre photocopie du livret de famille*

LA SITUATION PROFESSIONNELLE LIEE AU RAPPROCHEMENT DE CONJOINT EST APPRECIEE
JUSQU'AU 31 AOÛT 2020 :

➤ Adresse professionnelle du conjoint dans le département de la Drôme ☞ *joindre une attestation originale de l'employeur :*

➤ Nombre de KM entre AFFECTATION 2019-2020 et COMMUNE de résidence professionnelle du conjoint (calculé avec l'application MAPPY "au plus rapide et sans péage") * :KM

Je demande une bonification pour rapprochement de conjoint dans le cadre du mouvement intra-départemental 2020.

Fait à.....le.....2020
Signature

IMPORTANT :

➤ **Bonification non cumulable avec la bonification au titre de l'APC (autorité parentale conjointe)**

➤ * La résidence professionnelle du conjoint doit se situer dans la Drôme et doit être à plus de 50KM de l'affectation de l'enseignant.

➤ Il est préconisé pour toute question relative à votre demande de mutation de contacter la cellule d'aide et de conseil par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr ou par téléphone 04.75.82.35.49 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 9 mars au 15 juin 2020.

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf et votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.

Cadre réservé à l'administration